

Revue européenne
des sciences sociales

European Journal of Social Sciences

Revue européenne des sciences sociales

European Journal of Social Sciences

XL-123 | 2002

La société de l'information. État des lieux

L'horizon d'une surveillance omniprésente ?

Gérald Berthoud



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ress/623>

DOI : 10.4000/ress.623

ISSN : 1663-4446

Éditeur

Librairie Droz

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2002

Pagination : 155-168

ISBN : 2-600-00693-1

ISSN : 0048-8046

Référence électronique

Gérald Berthoud, « L'horizon d'une surveillance omniprésente ? », *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], XL-123 | 2002, mis en ligne le 03 décembre 2009, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ress/623> ; DOI : 10.4000/ress.623

Gérald BERTHOUD

L'HORIZON D'UNE SURVEILLANCE OMNIPRÉSENTE?

Selon une rhétorique toute-puissante, le monde entier serait engagé dans un vaste mouvement de transformation. Il ne s'agirait plus simplement d'une recherche de la nouveauté technologique, qui s'inscrirait dans la croyance, propre à la tradition de la modernité, d'une amélioration progressive de la vie individuelle et collective. Ni même de « l'amour excessif du bien-être », pour reprendre une expression de Tocqueville (1961 : 206). Plus rigoureusement, ce qui tend à l'emporter, sous la pression des forces technoscientifiques et économiques, c'est une quête obsessionnelle et sans fin du nouveau pour le nouveau¹. Une manière de voir inscrite pleinement dans l'idée de rupture envisagée comme une norme. De nombreux indices montrent que nous pourrions abandonner l'imaginaire du progrès, propre à relier « au passé un futur meilleur », pour espérer « un futur proprement sans précédent » (Ricœur 1985 : 388-89).

Aujourd'hui, la seule voie privilégiée pour l'invention d'un monde nouveau est celle que permet le développement illimité des technosciences. Plus encore, ce qui passe pour une « nouveauté sans précédent », ce sont, entre autres, les technologies de l'information (TI), ou plus explicitement les « nouvelles technologies de l'information et de la communication » (NTIC). A suivre les avis d'experts et de grands décideurs économiques, mais aussi de représentants du pouvoir politique, nul doute à avoir. Nous serions tous, ici et ailleurs, entraînés dans une « mutation informationnelle ». Plus radicalement encore, nous entrerions dans un « nouvel âge de l'information », fondé sur une « révolution technologique ». Le terme même de « révolution », devenu un véritable lieu commun, confirme, une fois encore, que nous ne serions pas dans un temps de transition, mais dans celui d'une rupture, ou même d'une transformation globale.

UNE DOUBLE « RÉVOLUTION » COGNITIVE ET ORGANISATIONNELLE

Cette prétendue « révolution » est celle des supports pour coder, stocker, traiter et transmettre des flux quasi illimités de données et d'informations numérisées, dont l'abondance et la diversité apparaissent incommensurables, sous la forme de

¹ Cette valorisation du changement en soi peut être qualifiée de « mouvementisme » ou de « bougisme » (voir Taguieff 2001). Pour un spécialiste en « marketing stratégique », il s'agit « d'appliquer le changement, même s'il n'y a aucune raison apparente de le faire ». Pour lui, « c'est une question de dynamique » (Le Temps, 14.12.2001).

paroles, d'images (fixes et mobiles) et de textes. Soumises ainsi au processus technique de numérisation, les multiples informations sont vues comme le facteur de production privilégié de tout.

Cette « révolution » cognitive est de manière indissociable une « révolution » dans la maîtrise du temps et de l'espace. La convergence de l'informatique et des télécommunications permet de transmettre l'information à la vitesse de la lumière et de gérer de tels flux. Une manière d'ouvrir la voie à un rétrécissement de l'espace et à une maîtrise accrue du temps. Par cet accès instantané à l'information, les relations sociales, médiatisées par les réseaux techniques, seraient apparemment libérées des contraintes de l'espace et du temps. Une telle puissance technologique pourrait laisser croire que la vie individuelle et collective pourrait se déployer dans un seul monde.

Parmi toutes les technologies dites de pointe, les TI occupent une place centrale², dans le sens où elles peuvent se concevoir à la fois comme des « technologies intellectuelles » ou « cognitives » et des « technologies organisationnelles » ou « relationnelles ». En d'autres termes, des technologies qui permettraient d'accumuler, de manipuler des informations sans limites et d'acquérir des savoirs, mais aussi d'organiser la société et même le monde entier³. Une capacité unificatrice et régulatrice qui se réaliserait dans la multiplication de réseaux. En somme, des technologies qui fourniraient à l'humanité les moyens d'adapter en permanence toute forme d'organisation sociale sur des connaissances en perpétuel mouvement⁴. De manière plus concise, l'ordinateur apparaît simultanément comme une machine à penser et à organiser. Plus largement, une vision englobante des technologies de l'information comprend à la fois l'électronique, l'informatique et les télécommunications. Comme telles, elles peuvent se concevoir comme un assemblage technologique transversal.

UN NOUVEAU TYPE DE SOCIÉTÉ?

Dans cette perspective proprement technocentrée, les TI, grâce à la double « révolution » de la numérisation et de la globalisation, entraîneraient l'émergence d'un nouveau type de société, le plus souvent qualifié sans surprise de « société de

² Ellul concevait déjà très clairement une telle portée pratique. Pour lui, l'ordinateur, comme machine emblématique des TI, entraînait une « relation intertechnique », ou encore « c'est l'ordinateur qui permet au système technicien de s'instituer définitivement en système » (1977: 105 et 111).

³ Goody avait déjà interrogé l'écriture, cette « technologie intellectuelle » (voir 1979: 48) comme un facteur de transformation essentiel, d'une part, du savoir et de la mémoire et, d'autre part, de l'organisation de la société (voir 1979: 31 et 1986). De même, Lévi-Strauss distingue une « fin intellectuelle » et une « fin sociologique » dans l'écriture (1955: 352).

⁴ Ce savoir bien évidemment devrait reposer sur une mathématisation du monde, qui pourrait permettre de tout formaliser et de tout modéliser. En conséquence, les relations intersubjectives comme les modes d'organisation sociale devraient s'inscrire dans les limites de ce qui est chiffrable, mesurable et objectivable. La voie apparemment indiscutable pour tendre vers une telle maîtrise est celle d'une technicisation, sous la forme de la numérisation et de l'automatisation.

l'information» (SI)⁵. Selon une représentation linéaire, les TI, par leur radicale nouveauté, produiraient une nouvelle économie. Sur cette base, une nouvelle société et un nouvel être humain devraient nécessairement surgir. Pour l'une comme pour l'autre, la qualité majeure résiderait dans l'adaptation toujours plus accélérée au changement et à la nouveauté. Pour définir un tel effet en chaîne, une rhétorique s'appuie sur diverses formulations toutes centrées sur l'idée de «révolution». Par exemple, l'humanité ferait l'expérience d'une «révolution de l'intelligence», qui pourrait constituer la dernière étape d'une histoire fondée sur les modes de connaissance, mais qui s'affiche surtout par la généralisation et le banalisation à outrance de la notion d'intelligence et surtout de l'adjectif intelligent, propre à qualifier a priori tout actant (humain et non humain).

Cet «enthousiasme révolutionnaire» repose certes sur l'indéniable force de transformation des technologies de l'information, mais il entraîne inévitablement des représentations multiples sur la prétendue SI. Tels sont des discours, des (grands) récits, ou simplement des opinions, qui expriment tous, avec plus ou moins d'emphase, un avenir prometteur pour tous. Pour les uns, il ne s'agit que d'un espoir prosaïque, pour d'autres, au contraire, on pourrait parler d'une attente transgressive⁶. Nul doute qu'en raison de leur spécificité et de leurs extraordinaires potentialités, les TI influent directement sur la manière de penser l'humanité et d'en imaginer l'avenir⁷. Ainsi, à partir de la possibilité technique d'être accessible «en tout lieu et en tout temps», un techno-optimisme radical annonce une réconciliation de l'humanité avec elle-même. Ou tout au moins, l'espoir, pour toute l'humanité, de faire l'expérience à plus ou moins long terme d'une liberté individuelle accrue, d'un savoir universellement partagé et d'une prospérité généralisée. Telles seraient les promesses avancées par de multiples représentants des milieux technoscientifiques, économiques et politiques. Des espoirs plus ou moins similaires se retrouvent sur les nombreux sites de l'Internet des gouvernements des pays du Nord et du Sud et des institutions internationales.

Cette promesse d'une harmonisation technologique du monde s'exprime très largement dans un langage centré sur la métaphore du cerveau ou du système nerveux⁸.

⁵ Outre cette formulation la plus couramment utilisée à travers le monde, plusieurs autres expressions, comme «société de communication», «société de la connaissance», «société en réseaux» et d'autres encore semblent s'imposer toujours davantage. Chacune tente d'éclairer un aspect spécifique d'un phénomène largement insaisissable.

⁶ Une différence évidente s'établit entre les attentes pragmatiques des utilisateurs des TI et celles des théoriciens du monde universitaire et des ingénieurs dans des laboratoires de recherche, pour lesquels les attentes peuvent aller jusqu'à la transgression de la posthumanité, marquée par l'hybridation entre êtres humains et machines. Ce qui ne manque pas d'entraîner d'inévitables difficultés de communication entre les uns et les autres.

⁷ Cet accent mis sur les TI devrait être relativisé, pour éviter toute simplification. Faudrait-il penser, par exemple, que les TI n'alimenteraient plus l'élaboration de récits mobilisateurs. En d'autres termes, une telle fonction serait-elle assurée par d'autres technologies dites de pointe? De manière plus adéquate, les représentations de l'avenir de l'humanité supposent un techno-imaginaire, qui combine, sur la base des TI proprement dites, un ensemble de «technologies du futur» comme les biotechnologies, les nanotechnologies, ou encore la robotique, comme domaine d'application par excellence de l'«intelligence artificielle».

⁸ Voir, entre autres, Stock (1993); Kelly (1995); Rosnay (1986 et 1995); Kerckhove (2000); Quéau (2000) et Gaudin (2001).

S'affiche ainsi une techno-utopie définie selon une double composante cognitive ou intellectuelle et communicationnelle ou organisationnelle. La force libératrice de l'information numérisée et la portée régulatrice de l'organisation réticulaire permettraient enfin à l'humanité d'envisager son existence dans une société qualifiée indifféremment par le savoir, ou par les réseaux. Dans une telle perspective, l'invocation constante à un nouveau type de société, qu'il se définisse par l'information, le savoir ou les réseaux, devrait entraîner l'humanité vers une « nouvelle frontière ». La voie serait ainsi ouverte pour s'engager dans deux transformations sans fin en étroite interdépendance, celle de l'être humain en un type anthropologique hypercérébralisé et celle de la vie sociale, en une socialité à proprement parler contractuelle, englobant de manière ultime la planète entière⁹.

Avec un tel techno-imaginaire, les valeurs de référence sont en rupture avec le passé même le plus récent. Avec la forte croyance à l'accélération sans fin des nouveautés dans tous les domaines, tout devrait être en mouvement en permanence. Une forte pression tente ainsi d'imposer la représentation apparemment inconditionnelle d'un univers fluide, où tout ne peut que circuler, communiquer et être constamment soumis aux innovations. Une vision technocentrée, qui s'exprime dans un langage d'une grande force évocatrice. Le type anthropologique, qui devrait s'imposer, serait flexible, adaptable, disponible, mobile, réactif et idéalement animé par la « soif du nouveau ». Autant dire que le savoir-être et le savoir-agir requis permettraient d'assumer pleinement l'incertitude, l'imprévisibilité, l'instabilité, ou encore la précarité. De même, le type de société correspondant renverrait à une image proprement fluidifiée de toute la vie sociale. La voie serait ainsi ouverte pour amener chacun à se libérer des contraintes institutionnelles et à acquérir un savoir, pour trouver en soi-même les repères propres à donner un sens à la vie humaine. Cette valorisation de rapports sociaux horizontaux s'accompagne nécessairement de l'effacement, partiel ou total, de toute idée de verticalité et de pouvoir. En d'autres termes, toute société serait assimilable à un ensemble fonctionnel et soumise à une logique du contrat.

Avec cette centration sur l'image d'une société et d'un être humain mouvants, l'information numérisée est perçue comme un flux continu immédiatement accessible, mais aussi paradoxalement insaisissable, en raison de l'obsolescence proclamée de tous les savoirs. Aussi, bien davantage que le savoir, il importe d'acquérir un savoir-faire. Ce qui suppose une aptitude à apprendre sa vie durant. Cette circularité entre l'obligation d'apprendre en permanence et la nécessité de désapprendre ne signifierait nullement une sorte d'errance dans un océan d'informations. Une fois encore le mouvement tend à devenir une fin en soi, tant sa portée émancipatrice est mise en évidence. En d'autres termes, liberté individuelle accrue, accès aisé à de multiples informations, espoir d'un partage des savoirs sont autant d'aspects positifs, qui sont repris à l'envi au point de croire, ou de faire croire, à un avenir libérateur pour toute l'humanité.

⁹ Par exemple, « la puissance informatique personnalisée renforce l'autonomie et l'indépendance des travailleurs du savoir, nouveaux nœuds des réseaux neuronaux planétaires » (Rosnay 1995: 239).

ET LA SURVEILLANCE?

Dans cette valorisation extrême de la nouveauté toujours et partout et dans cette représentation utopiste de l'avenir du monde, l'idée même des relations asymétriques tend à disparaître. La question de savoir qui contrôle les « nouvelles technologies de l'information et de la communication » et les flux de données et d'informations semble ainsi dénuée de pertinence. Il serait tout aussi vain de se demander qui tire avantage de telles potentialités et au détriment de qui? En d'autres termes, le fait que les NTIC constituent aussi des technologies de surveillance¹⁰ est très largement occulté. Et donc des technologies du pouvoir¹¹, ou de la verticalité à la fois économique et politique, dont l'efficacité semble sans limites. Autant dire qu'il est impossible d'éviter les formes actuelles et à venir de techno-surveillance, qui s'exercent déjà sur les individus et les collectivités, à la fois dans leurs activités de travailleurs, de consommateurs et de citoyens, tous soumis au double pouvoir du marché et de l'Etat.

Certes, s'il n'est pas acceptable de se complaire dans une vision euphorisante de l'avenir, ou un techno-optimisme plus ou moins naïf, il faut tout autant refuser de s'enfermer dans un pessimisme irrémédiable. Au contraire, il importe de ne pas oublier l'irréductible ambivalence de l'informatisation de la société, marquée par une possible communication libre entre tous et par des enjeux de pouvoirs, en mesure d'exercer un contrôle effectif. Sans oublier cette complexité fondamentale, il s'agit ici d'éclairer quelques aspects de la surveillance comme une des applications majeures des technologies de l'information. Mais aussi de se demander si la « révolution technologique » produit des formes radicalement nouvelles de surveillance.

Dans tous les cas, la surveillance est toujours exercée par un pouvoir, qui peut s'affirmer par la contrainte certes, mais aussi par la normalisation, la manipulation, l'influence ou encore la persuasion. Des moyens techniques, véritables yeux et oreilles électroniques, permettent d'exercer une surveillance sans limites spatiale et temporelle. Tel est l'espace d'expérience en voie d'élaboration et de généralisation organisé à partir d'une technosurveillance, qui devrait permettre de scruter en permanence les lieux privés et publics, mais aussi de suivre littéralement à la trace les êtres et les choses, du niveau local à la planète entière. Idéalement plus rien ne pourrait échapper à la vigilance informatisée. Pour assurer la sécurité dans la vie quotidienne, pour accéder aux lieux de travail, de loisirs et aux divers espaces publics, une tendance s'affirme toujours davantage, celle de faire faire le travail de contrôle et de surveillance par des machines dites intelligentes et connectées entre elles. Ce qui suppose bien sûr de disposer de données portant,

¹⁰ Au sens large, la surveillance peut se définir à la fois comme la supervision d'espaces bien définis par l'utilisation de caméras et comme la collecte et l'usage de multiples données personnelles (voir, entre autres, Giddens 1981: 169). Ces deux formes de surveillance, avec le développement des TI, sont de plus en plus fréquemment combinées.

¹¹ Selon Foucault, « aucun savoir ne se forme sans un système de communication, d'enregistrement, d'accumulation, de déplacement qui est en lui-même une forme de pouvoir et qui est lié, dans son existence et dans son fonctionnement, aux autres formes de pouvoir. Aucun pouvoir, en revanche, ne s'exerce sans l'extraction, l'appropriation, la distribution ou la retenue d'un savoir » (1989: 20).

entre autres, sur des aspects physiques, sur des comportements et des habitudes des sujets pourvoyeurs de nombreuses données. Volontairement ou non, chacun laisse derrière soi des traces informatisées toujours plus nombreuses et toujours plus diversifiées¹². Ces dernières s'accumulent dans des fichiers, qui échappent pour l'essentiel au contrôle des personnes concernées.

Ce mouvement vers une technicisation généralisée des pratiques de surveillance se caractérise par un phénomène qu'il n'est nullement exagéré de qualifier d'infomanie. Une véritable obsession se matérialise dans la multiplication de bases de données. Ces dernières, grâce à leur interconnexion toujours plus aisée techniquement et toujours plus recherchée économiquement et politiquement, apparaissent comme des composantes essentielles d'une prétendue régulation technique de la société. Dans une telle perspective, les relations sociales dans leur ensemble seraient de plus en plus médiatisées par les réseaux et les supports électroniques. L'informatisation de la société renforcerait la tendance à l'instrumentalisation de toute chose et de tout être. Mais une fois encore, le but proclamé de ce mouvement n'est-il pas de faciliter la vie individuelle et collective et de libérer chacun des contraintes et des obligations sociales ?

UN ÉVÉNEMENT RÉVÉLATEUR

Pourtant une pareille croyance dans la force de libération individuelle des innovations technologiques s'est heurtée à la peur engendrée par les tragiques événements des attaques terroristes, le 11 septembre 2001 à New York et à Washington. En dehors de la question des représailles militaires, les Etats ont été immédiatement confrontés au problème de savoir jusqu'à quel point les libertés civiques devaient être limitées, en vue de pouvoir engager la lutte dite anti-terroriste avec quelque chance de succès. Un sentiment d'insécurité générale dans tout le monde occidental a favorisé nombre de décisions, propres à faire taire les revendications de liberté et à catégoriser les individus selon des critères de «risque» social et politique¹³.

Plusieurs Etats européens ont adopté des mesures législatives, en vue de mieux garantir la sécurité publique. Aux Etats-Unis, la loi anti-terroriste dite

¹² Cartes bancaires, cartes de fidélité et de multiples autres cartes produisent des données en abondance. Ces dernières permettent de décomposer chacun en une série de «dividus», vus comme autant de parties séparables. Ainsi mis en carte, chacun peut se réduire à des ensembles parcellisés de données utilisables pour diverses fins. La connexion de toutes ces données nominales pourrait faire de chacun un être transparent et comme tel aisément contrôlable dans ses diverses activités. De plus, chacun contribue ainsi à établir une norme de l'«homme moyen» et à être évalué selon cette même norme.

¹³ Une réponse particulièrement pernicieuse aux attentats terroristes est celle d'instituer une véritable discrimination entre des catégories de population définies par des critères culturels, religieux, nationaux, ou autres. En particulier, les personnes d'origine arabe aux Etats-Unis deviennent des suspects potentiels en raison de leur prétendu «profil racial» ou «identification raciale» (*racial profiling*). De manière moins dramatique certes, des méthodes dites de «profilage» permettent de catégoriser des individus en fonction de caractéristiques tant économiques que politiques (voir Gandy 1993 et Lyon 2001). Une manière technologiquement toujours plus aisée de distinguer des classes de consommateurs et des individus considérés comme une population à risque à la fois sur le plan social et politique.

« patriote »¹⁴ est dénoncée avec force par nombre de sites américains sur l'Internet, qui se posent comme les défenseurs inconditionnels de la liberté individuelle. Par exemple, pour « Electronic Frontier Foundation », il n'est pas question « de croire que la liberté doit être sacrifiée pour la sécurité ». Il s'agirait donc de « prendre des mesures effectives pour empêcher le terrorisme tout en protégeant la liberté des Américains »¹⁵.

Mais les décisions prises par les Etats, en vue de restreindre l'espace des libertés individuelles, semblent convenir à une large majorité de la population dans les différents pays concernés. En particulier, la tendance à établir un net clivage entre ceux qui peuvent se réclamer d'une appartenance à un « nous » national et des « étrangers », potentiellement suspects, a trouvé une nouvelle vigueur¹⁶. Faut-il parler d'un retour marqué de l'Etat comme le garant de la violence légitime, selon la formulation bien connue de Max Weber ? Et contre la constitution d'un seul monde par la technologie et l'économie, faut-il plutôt constater une tendance à la re-territorialisation du monde, selon des critères historiques, culturels ou religieux ? Faut-il enfin croire à la réalité du « choc des cultures », selon une expression dangereusement banalisée ?

Assurément toute période marquée par un terrorisme actif s'accompagne d'une forte tendance à accepter un renforcement du contrôle et de la surveillance, dans l'espoir de préserver la sécurité individuelle et collective. Plus profondément, un événement majeur peut être présenté et largement accepté comme une rupture, ou comme le passage à une nouvelle phase de l'histoire du monde. Après le drame de New York, nombre d'observateurs n'ont pas manqué de déclarer que « rien ne sera plus comme avant », ou encore que « tout a changé »¹⁷. Ces prises de position émotives sont largement trompeuses. Et surtout elles rendent pour le moins difficile toute tentative de réflexion sur les conséquences de ce drame de portée mondiale. S'impose ainsi le refus de s'enfermer dans deux vues antithétiques, qui feraient du 11 septembre 2001 le symbole d'une rupture, ou au contraire un événement s'inscrivant dans la continuité des grands mouvements du monde actuel. Selon le point de vue adopté, il devient possible d'avancer l'idée qu'un tel événement constitue une nouveauté radicale, ou un changement fonda-

¹⁴ Cette loi anti-terroriste, votée aux Etats-Unis le 26 octobre 2001, porte, entre autres, sur la perquisition des ordinateurs et la saisie des courriers électroniques ; sur l'obligation de conserver les données par les fournisseurs d'accès à l'Internet ; sur la remise à la justice des clefs de cryptage ou de codage des messages douteux ; sur la vidéosurveillance accrue des lieux publics. La catégorie même de « terroriste » devrait faire l'objet d'une réflexion approfondie, tant la tendance actuelle de maints gouvernements à travers le monde est d'amalgamer sous cette étiquette de multiples formes de luttes et d'actions revendicatrices. Ceux qui ont le monopole de la parole publique peuvent ainsi déterminer ce que « terrorisme » et « terroriste » veulent dire. Il est possible de parler de « mots piégés » pour la « conquête des esprits » (Freund 1991 : 151 ; voir aussi Breton 2000 : 109-110).

¹⁵ Voir « EFF Action Alert: Surveillance Legislation Being Rushed Through Congress (Oct. 10. 2001) », www.eff.org (consultation, 25.10.2001).

¹⁶ Par exemple, les services de sécurité des Etats-Unis ont soumis à l'enquête tous les sites dont l'adresse incluait le mot « Allah » (voir *Le Monde*, 13.10.2001).

¹⁷ Le 11 septembre 2001 ouvrirait ainsi une nouvelle phase historique, selon nombre d'observateurs. Le 9 novembre 1989, avec la chute du mur de Berlin, ou le 25 décembre 1991, avec la disparition de l'Union soviétique, avaient été perçus de manière tout aussi unilatérale.

mental. Mais il est aussi possible de défendre une position inverse, en insistant sur l'importance toute relative des attentats comme un temps fort annonciateur de transformations majeures. Dans tous les cas, il faut bien admettre que les conséquences sont pour le moment imprévisibles pour une bonne part.

Mais ce qu'il reste possible de comprendre, c'est la signification même d'un événement aussi dramatiquement extraordinaire pour envisager, sous un éclairage spécifique, des tendances fortes de la modernité. Au-delà des aspects spectaculaires de l'intervention militaire et des lois en vue de renforcer la sécurité publique dans nombre de pays occidentaux, les décisions et les actions qui ont suivi l'attaque terroriste peuvent remplir en effet une fonction de révélateur, pour dévoiler des pratiques de surveillance qui existaient déjà, tout en étant jusqu'ici plus ou moins occultées. Et plus particulièrement, cette insistance sur la surveillance, comme une composante majeure de la prétendue société de l'information, est simultanément un rappel de la place centrale de la technologie, au point de constituer une réponse à tous les problèmes du monde moderne. Par exemple, pour répondre aux attaques terroristes, en vue d'assurer la sécurité publique, plusieurs applications technoscientifiques deviennent pleinement acceptables et même indispensables.

L'IDENTIFICATION BIOMÉTRIQUE

Parmi les différentes technologies de surveillance, celles qui portent sur le traitement automatique des données biométriques semblent gagner la faveur des décideurs politiques et économiques. Des moyens très largement répandus, comme le mot de passe et la carte, constituent des technologies d'identification individuelle, qui ne sont pas nouvelles certes, mais qui sont devenues si communes qu'elles sont largement perçues dans leur stricte fonction protectrice, ou comme le signe matériel d'un bénéfice futur¹⁸. Mais ces moyens, à l'usage, présentent d'indéniables faiblesses. Mots de passe et cartes peuvent être perdus et volés. De plus, les cartes peuvent être contrefaites ou falsifiées. Aussi se profile une solution d'avenir pour une surveillance quasiment sans faille, avec l'horizon possible d'une suppression du mot de passe et de la carte. Telles apparaissent en effet les technologies biométriques.

Une fois encore, l'usage de procédés biométriques n'est pas nouveau. Il suffit tout particulièrement de penser aux empreintes digitales étroitement liées à la figure du criminel. La nouveauté est d'abord de nature technologique. Et surtout elle réside dans l'utilisation identitaire du corps humain, à partir de propriétés

¹⁸ Les cartes dites de fidélisation, généreusement distribuées aux clients des grandes entreprises de ventes de biens et de services, sont vues de manière positive, ou tout au moins elles sont perçues comme extérieures à toute idée de manipulation, de contrôle social, ou encore de surveillance. Nullement imposées formellement, ces cartes présentent l'avantage de fidéliser le client en lui accordant de menus privilèges. Et pourtant une telle fidélisation livre des données personnelles réunies dans de gigantesques fichiers, à partir desquels des profils de consommateurs et d'utilisateurs sont établis. Ces derniers, à leur insu, laissent derrière eux de multiples traces numérisées, au point de les rendre proprement transparents. Les clients ainsi décomposés en une série de données constituent une ressource pour un marketing ciblé. En bref, chacun ne peut éviter le risque d'être manipulé et d'une certaine façon surveillé, à partir d'informations qu'il livre sur lui-même (voir Eckhardt et al. 2000).

morphologiques et physiologiques de certaines de ses parties. Vus de manière très large, les paramètres biométriques se rapportent à des éléments essentiels, propres à identifier des individus particuliers ou une catégorie spécifique. Plusieurs technologies permettent l'automatisation des processus de reconnaissance, d'identification, de détection, ou encore d'authentification. Mentionnées en vrac, ces technologies portent sur la numérisation, entre autres, du visage, des mains, de la rétine de l'œil, des empreintes digitales, ou encore de la voix. Toutes ces indications biométriques numérisées peuvent être comparées à des éléments semblables, conservés dans des fichiers ou des bases de données centralisées par la police ou par d'autres instances, en principe dûment autorisées ou reconnues. Il devrait en résulter un repérage automatique d'individus sur lesquels pèsent de solides soupçons, ou une identification de tous les ayants droit à un privilège quelconque.

Si l'horizon ultime semble être celui d'une connexion directe du corps humain avec un système de surveillance automatisée, il n'en reste pas moins que le souci actuel est d'abord d'accroître la fiabilité des cartes d'identité, en incluant des données biométriques. Par exemple, partant de l'idée qu'à « l'âge électronique » l'autonomie personnelle (*privacy*) ne serait plus guère qu'une illusion, un responsable d'une grande firme de logiciels de bases de données en est venu à offrir gratuitement, au gouvernement des Etats-Unis, le logiciel pour mettre en place un système de cartes d'identité, comprenant, entre autres, l'empreinte digitale numérisée du détenteur. La mise en place d'une pareille mesure de sécurité, dans les aéroports par exemple, supposerait la constitution d'une gigantesque base de données, pour confirmer que le porteur de la carte est bien celui qu'il prétend être¹⁹.

Mais assurer la sécurité des lieux publics ne se résume pas à vérifier l'identité des personnes. Encore faudrait-il pouvoir anticiper les comportements jugés suspects²⁰. Là encore la technologie semble apporter une réponse. Par exemple, pour évaluer des comportements extérieurs aux normes établies, une caméra couplée avec un logiciel va permettre de détecter automatiquement des comportements humains jugés inadéquats dans des situations et des lieux bien définis. Grâce à la technologie, les actions humaines seraient catégorisées entre ce qui est normal et ce qui ne l'est pas. Certes, pour le moment il est prévu que l'image sur la caméra soit transmise à un opérateur humain, en vue de prendre une décision²¹.

Mais il ne suffit pas de pouvoir repérer de manière automatique les comportements suspects. L'étape suivante pourrait consister à anticiper les intentions à partir de données portant sur les mouvements des yeux ou de la tête, ou encore les expressions du visage, tout particulièrement à partir de la position des sourcils et des commissures des lèvres²².

¹⁹ Voir, entre autres, « Oracle boss urges national ID cards, offers free software (9/22/2001) », www.siliconvalley.com/ (consultation, 24.01.2002); « Oracle keeps pushing ID card », www.wired.com (consultation, 07.01.2002); ou encore « EPIC – ID Cards Archive », www.epic.org (consultation, 07.01.2002).

²⁰ Ainsi « il y a des endroits dans le métro où il n'y a pas lieu de stationner, sinon le système associe cela à une situation dangereuse, du moins suspecte » (Le monde diplomatique, août 2001, p. 17: « Surveiller est aussi un marché »).

²¹ Voir Le Monde, 22.08.2001, p. 15: « L'ordinateur commence à interpréter les images de vidéo-surveillance ».

²² Voir « Computer Science Research at Almaden – BlueEyes », un projet pour « creating computers that know how you feel », www.almaden.ibm.com/cs/blueeyes/ (consultation, 24.01.2002).

UNE SURVEILLANCE EN RÉSEAUX

Ce mode de surveillance centré sur la production et le transfert numérisés d'« informations corporelles » n'existe que sous une forme encore très fragmentaire et largement expérimentale. Mais, à travers le monde, des projets se multiplient et tous confirment que les technologies biométriques sont assurées d'occuper une place majeure dans le monde de demain, sous la forme de multiples applications dans tous les domaines de la vie politique, économique et sociale. Au-delà de la simple juxtaposition des formes de surveillance, nombre d'acteurs et de décideurs visent la constitution de véritables réseaux de surveillance automatisée. Déjà l'impression prévaut, en particulier dans les milieux libéraux et libertaires, que la perspective d'une « surveillance envahissante » ne relève nullement d'un pessimisme outrancier. L'horizon d'une société pleinement organisée ne passe-t-il pas par la nécessité de « brancher » tout le monde, devenu ainsi largement dépendant d'un système technique réticulaire propre à répondre à la demande accrue de sécurité ? Pour sûr, la techno-surveillance, sous toutes ses formes, s'inscrit dans une visée de maîtrise du monde. Idéalement, il s'agirait de pouvoir prévenir toute action suspecte par le recours toujours plus contraignant à des bases de données personnelles. Cette surveillance par anticipation devrait permettre des relations sociales moins incertaines, moins imprévisibles, ou encore moins risquées, dans un monde où la confiance est particulièrement fragile.

Une surveillance omniprésente ne signifie pas nécessairement la soumission du monde à un système centralisé. En raison même des énormes potentialités des technologies actuelles, la réflexion sur la surveillance aujourd'hui s'enferme difficilement dans les limites de la dichotomie centralisation – décentralisation. Nulle surprise donc que le recours fréquent à des métaphores comme celles de « Big Brother »²³ et du panoptisme soit particulièrement malaisé (voir Boyne 2000; Haggerty et Ericson 2000). Il n'en reste pas moins que le risque d'une possible dérive totalitaire se pose, tout particulièrement avec le renforcement de la surveillance généralisée après le 11 septembre 2001. Le danger est de verser d'un extrême à l'autre, d'un désir libertaire à une obsession sécuritaire, propre à justifier toute limitation de la liberté et tout renforcement des contraintes²⁴.

Nul doute pourtant qu'une réflexion approfondie sur le thème de la surveillance devrait nous amener à prendre conscience du danger, ou de la menace d'une forme ou l'autre de totalitarisme informationnel dans les domaines économique et politique. Une dérive qui pourrait se caractériser par l'absence de toute

²³ La surveillance de la planète par les Etats-Unis pourrait s'interpréter comme l'expression informatisée de « Big Brother ». Cette métaphore, lourdement évocatrice, serait propre à traduire l'idée d'un pouvoir omniprésent et omniscient, en mesure d'espionner partout, toujours et tout le monde. Mais il ne faudrait pas oublier les limites effectives des systèmes de surveillance par rapport à leurs potentialités techniques. Submergés par une information pléthorique, les surveillants sont confrontés en permanence au problème du tri. Et pourquoi ce « Big Brother » n'a-t-il pas pu empêcher le drame du 11 septembre 2001 ?

²⁴ Ce danger d'un possible totalitarisme informationnel est certes bien antérieur à la tragédie de New York et Washington. A suivre Giddens, les Etats-nations se caractérisent par un « haut niveau de surveillance, fondé sur la codification de l'information et sur la supervision du comportement de la population » (1985 : 302-303 ; voir aussi 1981 : 169-176).

relation proprement humaine, réduite à l'instrumentalisation marchande et à la soumission du pouvoir politique. Mais il importe aussi de ne pas se satisfaire d'une posture critique extrême, en rejetant les valeurs constitutives de l'attente techno-utopique d'une société de la communication universelle, pour une société de surveillance. Ici comme ailleurs, la méfiance à l'encontre de toute vision dichotomique devrait empêcher d'opposer radicalement liberté et sécurité. Au contraire, il faut partir du principe d'un équilibre entre les pôles de la liberté et de la sécurité, sans jamais tomber dans les extrêmes libertaire et sécuritaire. Oublier l'irréductible ambivalence de l'informatisation de la société revient à accepter la vision euphorisante de l'avenir et à se complaire dans le techno-optimisme, ou, au contraire, à verser dans le pessimisme d'une techno-surveillance irrémédiablement totalitaire.

Aussi parler de « pervasive surveillance », ou « ubiquitous surveillance »²⁵ revient certes à envisager la société en voie de réalisation comme un système englobant de surveillance et non plus comme une addition de pratiques particulières. Mais cette forme d'une surveillance pleinement organisée est largement perçue comme une composante irréductible d'un univers technologique qualifié lui aussi de « pervasive computing » ou « ubiquitous computing »²⁶, par les milieux professionnels des technologies de l'information.

L'HORIZON TECHNOLOGIQUE DE L'«INTELLIGENCE» ET DE LA CONNECTIVITÉ

Il y a dix ans déjà, un ingénieur décrivait « l'ordinateur du 21^e siècle ». Pour lui, « des éléments spécialisés du matériel et du logiciel, connectés par des fils, des ondes radio et des infrarouges, seront si omniprésents que personne ne remarquera leur présence » (Weiser 1991 : 66). A sa suite, cette base technique et matérielle, prétendument intelligente (voir Dyson 1998, Gershenfeld 1999, Kurzweil 2000 et Moravec 2000) et organisée en réseaux, est largement décrite, mais réalisée de manière encore très fragmentaire. L'idéal proclamé est de dépasser le stade actuel de l'ordinateur personnel, pour placer chacun dans des environnements techniques, ou des « espaces intelligents » (*smart spaces*), constitués d'une multitude d'éléments incluant tous des puces électroniques. Ainsi, « l'informatique omniprésente diffuse l'intelligence et la connectivité à presque tout. Bateaux, avions, ponts, tunnels, machines, réfrigérateurs, poignées de porte, installations électriques, souliers, chapeaux, emballage. Vous le nommez et quelqu'un, tôt ou tard, y mettra une puce »²⁷. Mais ces éléments ne comprennent pas seulement les produits de l'activité technique. L'être humain lui-même va pouvoir améliorer ses capacités mentales, grâce à la présence d'éléments informatiques sur et dans le

²⁵ Voir, par exemple, « Technology Review – Big Brother Logs on », www.technologyreview.com/magazine/sep01/amato.asp (consultation, 06.12.2001).

²⁶ Voir, entre autres, « About Pervasive Computing », www.nist.gov/pc2001/about_pervasive.html (consultation, 13.12.2001); « Pervasive Computing in a Networked World », www.isoc.org/inet2000/cdproceedings/3a/3a_1.htm (consultation, 13.12.2001).

²⁷ Voir « Design challenge of pervasive computing », www.doorsofperception.com/projects/chi/ (consultation, 13.12.2001).

corps. Telles sont les promesses de l'informatique dite vestimentaire²⁸ et de l'implantation de puces électroniques.

Les « espaces intelligents », matérialisés par une informatique omniprésente (*pervasive* ou *ubiquitous computing*) pourraient ainsi comprendre trois types de médiations infotechniques pour les personnes. Tels seraient les usages d'objets tenus à la main comme des cartes ou portés sur les vêtements (*active badges*); de « vêtements intelligents » (*smart clothing*) incluant des « ordinateurs vestimentaires »; et de puces électroniques implantées dans le corps. En produisant un monde hybride, constitué par des corps et des technologies en une sorte de symbiose, les êtres humains deviendraient eux aussi des « gens intelligents » (*smart people*).

Sans entrer dans une discussion pour savoir si une pareille construction technique du monde est pleinement faisable ou non, il n'en reste pas moins qu'elle apparaît comme tout à fait souhaitable. Mais en vue de quoi ? A première vue, rien de plus simple et de plus légitime. Est ainsi invoqué le fait qu'il s'agit « d'outils pour gérer l'information facilement », ou pour « simplifier la vie »²⁹. Cette vision d'une technologie apparemment neutre occulte un imaginaire technocentrique tout-puissant du monde informatique. L'objectif n'est-il pas de libérer les êtres humains des contraintes propres à leur condition d'êtres vivants ? Et d'en faire des « gens intelligents », en mesure de parvenir, individuellement et collectivement, à une maîtrise du monde, soumise à l'exigence d'une rationalité en perpétuel devenir ?

Cette vision d'une omnipotence technoscientifique devrait constituer un thème majeur de réflexion pour penser l'avenir de l'humanité, dans sa double dimension proprement humaine et sociale. Par exemple, si une informatique omniprésente devait correspondre à l'émergence et au développement d'une société en réseaux globale, il resterait à se demander ce que deviendrait la sphère privée et qui aurait le contrôle d'une pareille puissance technologique. Du même coup, la question de la surveillance devrait revenir au premier plan³⁰. Chaque avancée dans la direction d'une informatisation généralisée de la société n'entraîne-t-elle pas simultanément des pratiques de surveillance toujours plus efficaces ? Et même, est-il encore possible d'établir une différence pertinente entre la surveillance et ce qui relève de la communication comme une circulation libre et transparente de l'information ? Ou tout au moins, ne faut-il pas admettre une tension irréductible entre ces deux composantes du réseau (voir Musso 2000 : 47-52) ? Il serait donc illusoire de choisir la liberté contre la sécurité, ou inversement ; l'une comme l'autre sont constitutives de toute vie sociale, selon des combinaisons variables dans le temps et l'espace. Pris dans les limites d'une stricte dichotomie

²⁸ Cette expression renvoie à « wearable computing ». Voir « MITHril », <http://agents.www.media.mit.edu/projects/wearables/> (consultation, 04.02.2002). Ou encore, « Wearable Computing – Fundamentals – Home », <http://about.eyetap.org/fundamentals/> (consultation, 04.02.2002).

²⁹ Voir « IBM Pervasive Computing », www-3.ibm.com/pvc/pervasive.shtml (consultation, 13.12.2001).

³⁰ « Des centaines d'ordinateurs dans chaque pièce, tous capables de détecter les gens près d'eux et reliés par des réseaux à grande vitesse, présentent la possibilité de faire apparaître le totalitarisme jusqu'à maintenant comme une pure anarchie. » (Weiser 1991 : 75).

tomie, ces deux pôles sont radicalement opposés jusqu'à s'inscrire dans les formes extrêmes d'un fantasme libertaire et d'une obsession sécuritaire. Toute argumentation rigoureuse sur la question de la surveillance informatisée supposerait une recomposition d'un ensemble fragmenté de termes comme secret et transparence³¹, ou encore vie privée et sécurité publique. Encore faudrait-il ne pas s'enfermer dans une vision technocentrique, pour laquelle l'impact des technologies de l'information et leurs conséquences sociales semblent être les seuls critères envisageables. Une telle représentation du monde, légitimée par la double valorisation de l'individualisme et d'une totalité réticulaire toute-puissante, devrait être soumise à une interrogation fondamentale. Une condition majeure pour sortir la notion de « société de l'information » de la confusion actuelle.

Institut d'anthropologie et de sociologie
Université de Lausanne

RÉFÉRENCES

- Boyne, Roy
2000 « Post-Panopticism ». *Economy and Society* 29 (2): 285-307.
- Breton, Philippe
2000 *La parole manipulée*. Paris: La Découverte.
- Brin, David
1998 *The transparent society. Will technology force us to choose between privacy and freedom?* Cambridge, MA: Perseus.
- Dyson, George B.
1998 *Darwin among the Machines: the Evolution of Global Intelligence*. Cambridge: Perseus.
- Eckhardt, Anne, Sylvain Fattebert, Alois Keel et Patrick Meyer
2000 *Der Gläserne Kunde. Elektronische Erfassung und Auswertung von Kundendaten*. Bern: Schweizerischer Wissenschaftsrat (Technology Assessment no 38).
- Ellul, Jacques
1977 *Le système technicien*. Paris: Calmann-Lévy.
- Foucault, Michel
1989 *Résumé des cours 1970-1982*. Paris: Juilliard (Conférences, essais et leçons du Collège de France).
- Freund, Andreas
1991 *La mésinformation*. Paris: La Pensée sauvage.
- Gandy, Oscar
1993 *The Panoptic Sort. A Political Economy of Personal Information*. Boulder, CO: Westview.
- Gaudin, Thierry
2001 *L'avenir de l'esprit* (Entretiens avec F. l'Yvonnet). Paris: Albin Michel.

³¹ L'informatisation du marché et de la démocratie devrait accompagner la transparence des transactions et des décisions. Une puissante revendication exige l'accès à tout pour tous (voir Izraelewicz 2001). La défense d'une « transparence réciproque » entre ceux qui surveillent et ceux qui sont surveillés, dans un contexte où les caméras, les microphones et les bases de données se multiplient sans cesse, peut sembler être une utopie particulièrement illusoire. Pourtant dans un monde où la protection de la vie privée est toujours plus menacée, la solution technique du cryptage pourrait favoriser bien davantage des activités comme la cybercriminalité et le cyberterrorisme. Dans une telle perspective, faudrait-il promouvoir une « société transparente » (voir Brin 1998)?

- Gershenfeld, Neil A.
1999 *When things start to think*. New York: Henry Holt.
- Giddens, Anthony
1981 *A Contemporary Critique of Historical Materialism. Vol. 1 Power, property and the state*. London: Macmillan.
1985 *The Nation-State and Violence. Volume Two of A Contemporary Critique of Historical Materialism*. Oxford: Polity Press.
- Goody, Jack
1979 *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*. Paris: Minuit (première publication en anglais 1977).
1986 *La logique de l'écriture*. Paris: Colin (première publication en anglais, avec le titre «The logic of writing and the organization of society»).
- Haggerty, Kevin D. et Richard V. Ericson
2000 «The surveillant assemblage». *British Journal of Sociology* 51(4): 605-622.
- Izraelewicz, Erik
2001 «La dictature de la transparence». *Revue des deux mondes* (février): 62-67.
- Kelly, Kevin
1995 *Out of Control: The New Biology of Machines, Social Systems, and the Economic World*. Reading: Addison-Wesley.
- Kerkchove, Derrick de
2000 *L'intelligence des réseaux*. Paris: Odile Jacob.
- Kurzweil, Ray
2000 *The Age of Spiritual Machines. When Computers exceed Human Intelligence*. New York: Penguin.
- Lévi-Strauss, Claude
1955 *Tristes tropiques*. Paris: Plon.
- Lyon, David
2001 *Surveillance Society. Monitoring Everyday Life*. Buckingham: Open University Press.
- Moravec, Hans P.
2000 *Robot: Mere Machine to Transcendent Mind*. Oxford: Oxford University Press.
- Musso, Pierre
2000 «Le cyberspace, figure de l'utopie technologique réticulaire». *Sociologie et Sociétés* 32(2): 31-56.
- Quéau, Philippe
2000 *La planète des esprits. Pour une politique du cyberspace*. Paris: Odile Jacob.
- Ricœur, Paul
1985 *Temps et récit 3. Le temps raconté*. Paris: Seuil.
- Rosnay, Joël de
1986 *Le cerveau planétaire*. Paris: Seuil.
1995 *L'homme symbiotique. Regards sur le troisième millénaire*. Paris: Seuil.
- Stock, Gregory
1993 *Metaman*. London: Bantam Press.
- Taguieff, Pierre-André
2001 *Résister au bougisme. Démocratie forte contre mondialisation techno-marchande*. Paris: Mille et Une Nuits.
- Tocqueville, Alexis de
1961 *De la démocratie en Amérique II*. Paris: Gallimard (première publication 1835-1840).
- Weiser, Mark
1991 «The Computer for the 21st Century». *Scientific American* (september): 66-75.